

Le Programme Solutions innovatrices Canada

Défi EN578-170003/04: Matériaux et enduits de pointe pour ensembles de protection individuelle

Modification 001

La présente modification vise à répondre aux questions des fournisseurs.

Question n° 1 :

Je souhaite obtenir plus d'informations sur l'EPI (équipement de protection individuelle); comme que ce qu'il comprend (par exemple, une tenue blanche jetable à usage unique)? Est-ce que les tenues sont faites en coton ou en fibres synthétiques? Cette information serait cruciale pour sélectionner les matières premières de l'enduit et son application.

Réponse n° 1 :

Le ministère qui lance le défi ne souhaite pas restreindre la créativité de l'industrie et est ouvert à divers matériaux et enduits.

Question n° 2 :

J'ai trouvé dans l'énoncé du problème (<http://www.ic.gc.ca/eic/site/101.nsf/fra/00014.html>) que l'EPI doit permettre une perméabilité ou respirabilité sélective. Quelle est la valeur de perméabilité requise?

Réponse n° 2 :

La quantité de produit chimique qui pourrait être autorisée à passer à travers un matériau est liée à sa toxicité. Généralement, un produit chimique ne doit pas pénétrer à travers un matériau dans les 6 à 8 heures qui suivent sa contamination (pas à une concentration qui aurait un effet néfaste sur la santé). Les matériaux sélectivement perméables sont intéressants, car ils permettent à la vapeur d'eau de se diffuser ailleurs que sur la peau, mais empêchent les produits chimiques indésirables de se diffuser vers la peau. Les matériaux à porosité variable ou à porosité qui évolue en présence d'un produit chimique sont également intéressants.

Question n° 3 :

Je voudrais en savoir plus sur le potentiel/la taille du marché et les attentes en matière de coûts des produits! Le fait de connaître les détails de la CBR me permettra d'affiner ma proposition, car le prix dépendra fortement du niveau de protection/résistance que vous recherchez.

Réponse n° 3 :

Il n'y a aucune garantie que le Canada achètera la solution finale, par conséquent, aucune information relative au potentiel de marché ou aux attentes en matière de coûts ne sera fournie.

Question n° 4 :

Souhaitez-vous des enduits distincts pour les EPI pour la protection chimique et biologique ou des 2 en 1?

Réponse n° 4 :

Des matériaux qui réagissent avec des produits chimiques (liquides, aérosols liquides, vapeur) et qui les neutralisent seraient intéressants. Les produits biologiques seront disséminés sous la forme d'un aérosol, il est donc important d'empêcher les aérosols de pouvoir atteindre la peau et également de protéger contre une aérosolisation secondaire.

Question n° 5 :

Nous sommes intéressés à soumettre une proposition pour ce défi. Pouvez-vous préciser si la date limite est le 22 mars 2018 ou le 31 août 2018?

Réponse n° 5 :

Le défi prend actuellement fin le 22 mars 2018. Les soumissionnaires devraient surveiller l'avis concernant le défi sur Achatsetventes.gc.ca pour prendre connaissance de toute modification éventuelle.

L'appel de propositions (AP) demeurera en vigueur jusqu'au 31 août 2018, à 14 h (HAE). Chaque défi individuel assujetti à cet AP aura ses propres date et heure de clôture indiquées sur la page Achatsetventes.gc.ca pour le défi en question.